



DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL

Commission Départementale Sportive et Règlementaire Cellule Football U12-U13

PROCÈS-VERBAL N° 7 – SAISON 2022/2023

Réunion du : LUNDI 03 AVRIL 2023

Présents M. Christian GUIBERT, Président de la Commission
M. Florent MANDIN – Responsable de la Cellule
Mrs Michel DROCHON - David GROLEAU
Michael MECHIN – Valéry PINEAU

Excusés : M. Bastien PASQUEREAU, Référent Foot U12-U13
M. Etienne GREAU – Olivier PACREAU

1. Bilan Festival U13-U13F

Merci à la ville des Sables d'Olonne et au club du FC Olonne Château pour leur accueil, leur mise à disposition et prêt du complexe sportif.

Programme de la journée :

- Défi-jonglerie (x2) et défi-conduite (x2) sur terrain synthétique.
- Quiz (dans la salle omnisports à proximité)
3 Rotations / 8 équipes par groupe (2 garçons et 1 fille)
- Matches sur 2 terrains synthétique et herbé

Encadrement des 9 jeunes arbitres par 2 observateurs / Nathalie LE BRETON – David BOTTON et le CTDA Séverin RAGER.

Nombre Joueurs(es)	Garçons	Filles
11	1 équipe	2 équipes
12	15 équipes	6 équipes
Total	191 joueurs	94 joueuses

- Félicitations aux lauréats :
 - Garçons : V. LES HERBIERS F.
 - Filles : ESOF VENDEE LA ROCHE
- Les 3 premières équipes garçons et filles représentent la Vendée le samedi 13 mai 2023 aux Herbiers
- Membres présents le samedi 13 mai 2023 aux HERBIERS : Michel DROCHON – David GROLEAU – Florent MANDIN – Michael MECHIN – Olivier PACREAU – Valéry PINEAU – (Christian GUIBERT)

Classements

Clit	U13 Garçons	Match	Conduite	Jonglerie	QUIZZ RJ	QUIZZ RV	Total Général
1	V. LES HERBIERS F.	288	41	60	38	27	454
2	LA ROCHE VF	204	36	37	47	38	362
3	LE POIRE SUR VIE VF	228	26	9	47	50	360
4	LES EPESES ST MARS US	192	26	23	46	54	341
5	ROCHESERVIERE BOU. FC	144	60	46	45	44	339
6	CHALLANS FC	192	32	26	51	29	330
7	BOUPEREMONPROUANT FC	192	40	5	45	31	313
8	ESOF VENDEE LA ROCHE	168	5	43	41	54	311
9	V. FONTENAY F.	144	49	31	39	42	305
10	LES SABLES TVEC	168	28	34	40	28	298
11	LES SABLES FCOC	144	38	33	45	32	292
12	MONTAIGU VF	144	36	31	42	31	284
13	GJ LUCON USMTCL ASMC	120	5	14	40	51	230
14	MOUILLERON LE CAPTIF SF	108	7	31	41	41	228
15	POUZAUGES BFC	96	5	39	37	39	216
16	ROCHE ROBRETIERES FC	72	5	14	39	28	158

Clit	U13 Filles	Match	Conduite	Jonglerie	QUIZZ RJ	QUIZZ RV	Total Général
1	ESOF VENDEE LA ROCHE	240	60	49	43	47	439
2	ST GEORGES GUYONN. FC	240	34	44	39	40	397
3	V. LES HERBIERS F.	120	31	60	54	52	317
4	MOUCHAMPS STE C. ST M*E	132	23	30	41	40	267
5	GJ JARD A.ESL -V.GRAON.*E	132	18	22	47	44	263
6	GJ ST DENIS CHAU. COP.	132	27	14	49	41	263
7	CHALLANS FC	108	30	16	44	45	243
8	BOURNEZEAU-CHANT. *E	120	5	5	37	47	214

2 – Point Championnat Phase 3

- Championnat : samedi 04 février 2023 / J1 au samedi 15 avril 2023 / J7
- Date butoir : 13 mai 2023 - 1 match joué au delà de cette date, sera sans conséquence sur le classement final.

Nombre d'équipes : 215 dont 3 équipes féminines

Elite 1	DS	Départemental 1	Départemental 2	Départemental 3	Départemental 4
8 équipes 1 gr. x 8 éq.	16 équipes 2 gr. x 8 éq.	24 équipes 3 gr. x 8 éq.	40 équipes 5 gr. x 8 éq.	56 équipes 7 gr. x 8 éq.	69 équipes 6 gr. x 8 éq. 3 gr. x 7 éq.

- 2 équipes en Régional U13

3 – Préparation journée finale Coupe et Challenge de Vendée “U13”

- Coupe et Challenge de Vendée U13 (32 équipes)
 - **Samedi 06 mai 2023:** LES BROUZILS

Groupes / Coupe de Vendée U13 “INTERSPORT”

GROUPE “A”		GROUPE “B”	
A.1	BOUFFERE AS	B.1	BRETIGNOLLES BREM ES
A.2	LES ESSARTS BM FC	B.2	ROCHE ROBRETIERES FC
A.3	BOUPEREMONPROUANT FC	B.3	GJ L'OIE FCCM
A.4	LA ROCHE VF 3	B.4	CHALLANS FC 2
GROUPE “C”		GROUPE “D”	
C.1	BOURNEZEAU ST HILAIRE US	D.1	PAYS CHANTONNAY FOOT
C.2	ST GEORGES GUYONNIERE FC	D.2	BERNARDIERE-CUGAND US
C.3	L'HERMENAULT FCPB	D.3	V. LES HERBIERS F. 2
C.4	NALLIERS FOOT ESPOIR 85	D.4	LES SABLES 85 TVEC

Groupes / Challenge de Vendée U13 “INTERSPORT”

GROUPE “E”		GROUPE “F”	
E.1	AIZENAY France 2	F.1	MAREUIL SUR LAY SC 2
E.2	GJ COEX VIE JAUNAY	F.2	GJ LUCON USMT CL ASMC 4
E.3	ST GEORGES GUY. FC FEMININE	F.3	AUBIGNY US
E.4	ESOF VENDEE LA ROCHE 4	F.4	VERRIE ST AUBIN VDS 2
GROUPE “G”		GROUPE “H”	
G.1	GJ L'OIE FCCM 2	H.1	LA ROCHE GENERAUDIERE FC
G.2	LE POIRE SUR VIE VF 4	H.2	ARDELAY RS 2
G.3	PAYS CHANTONNAY FOOT 2	H.3	LE POIRE SUR VIE VF 3
G.4	LANDERONDE ST GEORGES US	H.4	MORTAGNE SUR SEVRE F.

Règlement

- Durée d'une rencontre : 1 temps de jeu de 15 minutes (sans mi-temps, idem en finale)
- Remplacement à la volée. Les changements pourront se faire à n'importe quel moment sans nécessité un arrêt de jeu. Le joueur entrant se présentera auprès du référent de l'organisation et ne pourra pénétrer sur le terrain, que lorsque son partenaire sera sorti.
- Suppression de la jonglerie. En cas d'égalité, l'épreuve de 3 tirs au but (3 joueurs différents) départagera les équipes.
- Mise en place d'un document "lois du jeu", spécifique à la journée, établi en collaboration avec le CTDA Séverin RAGER.

- Membres présents (RDV 7 H 30): Michel DROCHON – Etienne GREAU - David GROLEAU
Christian GUIBERT - Florent MANDIN – Michaël MECHIN - Olivier PACREAU – Valery PINEAU
- Membres Commission Sportive Jeunes : René-Paul CARTRON

4 – Réflexion saison 2023-2024

Planification de la saison U12-U13 :

- Mise en place d'un Championnat en 3 phases
- Phase 1 ... Groupe 6 équipes / 5 journées (Phase d'évaluation)
- Phase 2 ... Groupe 6 équipes / 5 journées
- Phase 3 ... Groupe 6 équipes / 10 journées (matchs aller/retour)
- Journée finale avec 16 représentants Niveau 1 (DS-D1)
16 représentants Niveau 2 (D2-D3)

(ce rassemblement remplace la journée finale de la coupe et challenge de Vendée U13)

- Festival U13 / 1 journée départementale

- Suppression de la Coupe et du Challenge de Vendée U13

- Proposition : Reprise du Championnat – Phase 1 samedi 16 septembre 2023

- Aucune modification concernant le règlement des ententes

- RAPPEL / Règlements généraux / Article - 160 Nombre de joueurs "Mutation"

1. Dans toutes les compétitions officielles et pour toutes les catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à six dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.
2. **Toutefois, pour les pratiques à effectif réduit**, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à **quatre** dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

Prochaine réunion

mi-juin 2023

Le responsable de la Cellule
Florent MANDIN